



Nouvelle tarification dans les EHPAD publics:

Budgets de l'État et de la Sécurité-Sociale pour l'année 2018, nouvelle tarification dans les EHPAD publics: la défense de la Sécurité-Sociale fondée sur le salaire différé est plus que jamais d'actualité.

C'est après la dure défaite que constitue la signature et la mise en œuvre des ordonnances Macron sabordant le code du travail (sur le champs les patrons se sont mis à la manoeuvre) que le gouvernement fait adopter les budgets de l'État et de la Sécurité-Sociale. Ils expriment la guerre de classe que le gouvernant Macron-Philippe conduit avec violence et cynisme contre la classe ouvrière et la jeunesse.

Le budget de l'État :

- la «Flat tax» et la réforme de l'ISF permettent aux 100 premières fortunes de bénéficier d'un allègement d'impôt de 1,5 million d'€ annuel chacun; les grands groupes capitalistes étant déjà pratiquement exemptés d'impôts en toute impunité par l'optimisation fiscale, les paradis fiscaux et délocalisations de sièges sociaux...
- pour la classe ouvrière et la jeunesse: baisse des APL, de la PAJE (prestation jeune enfant - 15€/mois), blocage du point d'indice pour les fonctionnaires, licenciement de dizaines de milliers d'emplois aidés
- l'INSEE a calculé que les hausses et baisses d'impôts amputeront de 4,5 milliards le budget des ménages en 2018.

Le budget de la Sécurité-Sociale :

- d'abord, une diminution majeure des ressources de la Sécurité-Sociale par la suppression pure et simple d'une grande part des cotisations dites «salariales» et la réduction considérable des cotisations dites «patronales» par la poursuite et l'amplification du CICE, mais une réduction brutale du montant des pensions de retraite par l'augmentation de la CSG qui frappe aussi le salaire des fonctionnaires (compensée à titre provisoire pendant 2 ans); pour info, les exonérations de cotisations s'élevaient à 27,8 milliards € en 2016, selon les derniers chiffres publiés par l'Acosse le 29/12/2017, en hausse de 7,1% depuis 2014.
- et une nouvelle offensive contre les hôpitaux publics sommés de réaliser 1,6 milliard de nouvelles économies alors qu'ils terminent l'année 2017 exsangues et en déficit de 1,5 milliard; et contre le droit à la santé avec l'augmentation du forfait hospitalier, la fermeture de lits, le développement de la «chirurgie ambulatoire»; Buzyn déclare que 30% des prescriptions sont «inutiles» et qu'il faudra bien les supprimer.

Et les attaques continuent au pas de charge, formation professionnelle, apprentissage, assurance chômage, sélection à l'entrée à l'Université, statuts des fonctionnaires et agents publics, liquidation du logement social...

L'offensive du gouvernement Macron-Philippe se distingue de celle des précédents gouvernements par son caractère systémique, aucun domaine de la vie sociale de la

classe ouvrière et de la jeunesse n'est épargné.

Le service public destiné aux personnes âgées est en danger...

Ceux qui avaient imaginé, ou fait semblant de croire, que la Loi «vieillesse» de décembre 2015 du gouvernement Hollande-Vals-Touraine n'était pas réactionnaire, la situation dramatique des EHPAD publics confrontés à la mise en œuvre de la nouvelle tarification prévue par cette loi démontre le contraire.

Le gouvernement actuel l'applique dans toute sa rigueur et plus encore en supprimant les emplois aidés (CAE) dans les EHPAD.

Ce sont les 300 000 personnes accueillies en EHPAD publics, c'est à dire les personnes âgées les plus fragiles, les ménages les plus modestes, qui subissent les terribles conséquences de cette loi.

Elle conduit à retirer plus de 200 millions des budgets des Ehpads publics, au titre de la dépendance, pour être transférés aux établissements privés, essentiellement lucratifs.

Les conditions d'accueil et de prise en charge des personnes les plus fragiles (dépendantes) et les plus démunies (aide sociale) et les conditions de travail des personnels sont dévastées.

200 millions, cela signifie la suppression de 2 emplois par établissement, alors que ce sont 60 000 postes qu'il faut créer dans les EHPAD pour répondre au Plan de Solidarité Grand Age, établi en 2006, qui préconise la présence d'un salarié par résident, le ratio moyen actuel étant de 0,55.

Les personnels des EHPAD se mobilisent contre des conditions de travail inacceptables, dans le Puy de Dôme comme dans nombre d'autres départements. Leurs revendications sont aussi les nôtres.

- Maintien de tous les emplois aidés et réembauche immédiate de tous les licenciés.**
- Retrait immédiat de la nouvelle tarification.**
- Embauche de tous les personnels nécessaires, au minimum 1 résident/1 employé.**
- La défense de la Sécurité-Sociale fondée sur le salaire différé.**

Hôpital GM/CMP : 51.864 / 51.865

CHU Estaing : 50.400 Hôpital Nord: 50.803

Mail : cgt@chu-clermontferrand.fr

Site : <http://cgtclermontferrand.reference-syndicale.fr>